

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, réuni ce jour, a examiné les comptes sociaux et consolidés au 31 mars 2015*.

Participer activement au développement local

Alors que les contours d'une amélioration du contexte économique se dessinent, la Caisse Régionale revendique une contribution active au développement de son territoire.

Financier de premier plan, le Crédit Agricole Brie Picardie a en effet injecté 766,1 millions d'euros sur le territoire sur les trois premiers mois de l'année sous la forme de crédits, soit une augmentation de 35,7 % par rapport au premier trimestre 2014. Si les réalisations de financements aux particuliers – crédits habitat et à la consommation – progressent de 26,6 % par rapport au premier trimestre 2014, les crédits à l'équipement octroyés connaissent une très forte évolution de 53,7 %, la reprise marquée du financement aux entreprises et collectivités publiques se conjuguant à une croissance des réalisations sur la clientèle agricole et professionnelle. Au global, l'encours de crédits progresse de 1,5 % sur un an.

Ces financements locaux sont rendus possibles par les fonds collectés par la Caisse Régionale sur le territoire, dont la part bilancielle s'inscrit à près de 14,1 milliards d'euros en hausse de 1,2 % sur un an, sous l'effet notamment de l'épargne-logement. L'encours de collecte tierce, porté par l'assurance-vie, progresse quant à lui de 2,5 % sur un an.

Encours (en millions d'euros)	Mars 2014	Mars 2015	Variation en %
Encours de collecte	22 292,3	22 644,9	1,6 %
Encours de crédits	15 173,6	15 401,2	1,5 %

Assureur des particuliers, des agriculteurs et des professionnels, via la distribution des gammes Prédica et Pacifica, le Crédit Agricole Brie Picardie consolide sa position sur ce marché, avec au total un portefeuille de plus de 540 600 contrats au 31 mars 2015, en hausse de 2,5 % sur un an. Les portefeuilles d'assurances de biens des particuliers et d'assurances dommages agricoles et professionnels progressent tous les deux au rythme soutenu de 4,2 %.

Enfin, avec plus de 14 100 nouveaux clients depuis le début de l'année 2015, soit une progression de 9,9 % par rapport au premier trimestre 2014, la Caisse Régionale confirme sa dynamique de conquête sur le territoire.

Maintenir le cap des performances

Le Produit Net Bancaire à fin mars 2015 s'élève à 150,3 millions d'euros, en progression de 4,2 % par rapport au premier trimestre 2014. Cette évolution est liée à la hausse conjuguée du PNB Clientèle, qui s'établit à 142,5 millions d'euros, soit + 2,8 % par rapport au premier trimestre 2014, et du PNB sur Fonds propres, qui représente 7,8 millions d'euros.

Les charges de fonctionnement progressent dans une moindre mesure de 3 %, sous l'effet notamment d'une fiscalité croissante. Elles traduisent également la confiance de la Caisse Régionale en l'avenir au travers des recrutements réalisés sur les derniers mois et sa volonté affichée d'accompagner les projets de son territoire. Pour autant, le coefficient d'exploitation reste maîtrisé à 48 %, permettant de dégager un Résultat Brut d'Exploitation en hausse de 5,3 % par rapport au premier trimestre 2014.

Avec un taux de défaut au sens de la réglementation Bâloise (EAD Défaut/EAD) à 2,26 %, pour une exposition globale (EAD) en progression à 16,6 milliards d'euros à fin mars, la Caisse Régionale reste vigilante dans sa gestion du risque de crédit. L'incidence du coût du risque se traduit par une charge de 13,6 millions d'euros sur le résultat à fin mars 2015, contre 10,1 millions d'euros à fin mars 2014. Après imposition sur les sociétés, le résultat net social s'établit à 36,5 millions d'euros, en progression de 3,6 % par rapport au premier trimestre 2014.

Base individuelle (en millions d'euros)	Mars 2014	Mars 2015	Variation en %
Produit Net Bancaire	144,2	150,3	4,2 %
Charges de Fonctionnement Nettes	70,1	72,2	3,0 %
Résultat Brut d'Exploitation	74,1	78,1	5,3 %
Résultat Net	35,2	36,5	3,6 %

Le Résultat Net consolidé s'inscrit en retrait à 37 millions d'euros, essentiellement sous l'effet des décalages temporels sur les taxes liés à l'entrée en vigueur de l'IFRIC 21 à compter du 1er janvier 2015. Cette première application impacte les charges de fonctionnement en arrêté intermédiaire à hauteur de 5,4 millions d'euros et explique l'essentiel de leur variation.

Base consolidée (en millions d'euros)	Mars 2014	Mars 2015	Variation en %
Produit Net Bancaire	147,0	153,9	4,7 %
Charges de Fonctionnement Nettes	70,6	78,0	10,5 %
Résultat Brut d'Exploitation	76,4	75,9	- 0,7 %
Résultat Net (part du Groupe)	40,0	37,0	- 7,6 %

Anticiper les exigences réglementaires

Les capitaux propres consolidés représentent, à 2,9 milliards d'euros, plus de 14 % du total bilan, qui s'élève à fin mars 2015 à près de 20,4 milliards d'euros. Les dettes envers la clientèle, constituées par les dépôts à vue et à terme, représentent près de 30 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédit, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole S.A. au regard des règles de refinancement interne au Groupe, représentent 60 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables émis par la Caisse Régionale dans le cadre de son programme d'émission de 3 milliards d'euros noté A1 par Standard and Poor's.

La Caisse Régionale stabilise son ratio CRD à 19 % à fin décembre 2014** et affiche, par ailleurs, un coefficient de liquidité de 137 % à fin mars 2015, ainsi qu'un Liquidity Coverage Ratio (LCR) de 108 % à la même date, démontrant sa solidité financière tant en termes de solvabilité que de liquidité.

Valoriser le sociétariat et préparer l'avenir

Au-delà de la récente campagne d'Assemblées Générales, permettant aux sociétaires de s'impliquer dans la gestion des caisses locales, la Caisse Régionale a lancé en février 2015 la Carte Sociétaire. Dotée de toutes les fonctionnalités d'une carte bancaire traditionnelle, elle donne en outre accès à des offres dédiées et permet de financer des actions régionales en faveur du développement local.

Enfin, le 16 avril dernier, administrateurs et salariés se sont réunis pour le lancement opérationnel du projet d'entreprise Préférence 2020, qui vise à développer le leadership de la Caisse Régionale sur son territoire, en investissant sur les femmes et les hommes au travers de leur expertise et de leur engagement.



* Examen limité en cours par les commissaires aux comptes
** Dernière donnée disponible